



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Volonté de paix

Question au Gouvernement n° 476

Texte de la question

VOLONTÉ DE PAIX

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Sansu.

M. Nicolas Sansu . La guerre en Ukraine, après l'agression russe, a déjà fait plus de 1 million de victimes, civiles et militaires, ukrainiennes et russes. Des jeunes meurent bombardés dans les tranchées, des familles sont contraintes à l'exil, des villes entières sont réduites à néant. Face au désastre, l'Europe doit faire valoir la négociation et la diplomatie, et ne pas laisser agir seuls les États-Unis qui veulent s'arroger des droits sur le sol et le sous-sol ukrainiens.

La réponse de l'Europe ne peut consister dans les 800 milliards d'euros de plus pour la défense annoncés par Mme von der Leyen, balayant, au passage, les dogmes sacrés du traité de Maastricht.

M. Fabien Di Filippo . Ce sont les critères de Maastricht !

M. Nicolas Sansu . Ces 800 milliards gonfleront les dividendes de la mort, dont se purlèchent par avance les actionnaires de Rheinmetall, Leonardo ou Thales, dont les cours de bourse ont déjà bondi de 50 % en un mois.

Non ! L'honorabilité politique des nations ne se mesure pas en pourcentage du PIB consacré à l'armement. La guerre, c'est la continuation de la casse sociale par d'autres moyens. On nous avait promis que l'expansion du commerce serait à l'origine d'une paix mondiale et durable. Mais c'est inéluctable : la concurrence capitaliste porte en elle-même la guerre. Aujourd'hui, l'internationale réactionnaire ouvre les voies de l'impérialisme, de Gaza au Groenland, de l'Ukraine au Panama.

M. Pierre Cordier . Maurice Thorez, sors de ce corps !

M. Nicolas Sansu . Au droit de la force, nous préférons toujours la force du droit des Nations unies !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe LFI-NFP. – M. Jean-Claude Raux applaudit aussi.*)

La question n'est pas de savoir où nous trouverons les moyens de financer la guerre, mais pourquoi nous devrions céder face au délire militariste ? Nous, communistes et progressistes ultramarins, nous ne condamnerons jamais la jeunesse à ne plus percevoir les dividendes de la paix. La guerre n'est pas une fatalité. Contrairement à ce que veulent nous faire croire ceux qui profitent de la peur, défendre la paix, ce n'est pas être dans le camp de la défaite, c'est être dans celui du progrès. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) En Ukraine comme en Palestine, la paix est le trésor de tous les peuples qui aspirent à vivre librement.

La fuite en avant guerrière ne peut se poursuivre sans l'avis des Français. Consulterez-vous nos concitoyens avant de poursuivre cette escalade militaire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP.*)

Mme Clémence Guetté . Bravo !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux.

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux* . Je vous prie d'excuser l'absence du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en partance pour le G7 au Canada. Le président de la République l'a indiqué, la France se réjouit des avancées permises par les discussions qui ont eu lieu hier à Djedda entre les États-Unis et l'Ukraine, en particulier d'un possible cessez-le-feu préalable à des négociations. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a échangé...

M. Nicolas Sansu . C'est moi qui pose la question !

M. Stéphane Peu. Tournez-vous vers nous, monsieur le ministre !

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué*avec son homologue ukrainien à l'issue de la réunion et l'a assuré du plein soutien de la France dans ses efforts en vue d'une paix durable. La Russie doit désormais montrer qu'elle souhaite avancer en direction de la paix. La France poursuivra ses efforts de coordination avec ses partenaires, notamment européens, afin d'aboutir à une paix durable pour l'Ukraine. Cette paix, qui ne saurait se réduire à une cessation des hostilités, doit s'accompagner de garanties de sécurité fortes et crédibles pour les Ukrainiens. L'accélération du calendrier renforce notre certitude quant à la nécessité pour les Européens de faire plus et mieux, de manière cohérente pour la sécurité de l'Ukraine et celle, collective, des Français et des Européens. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sansu](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 476

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Francophonie et partenariats internationaux

Ministère attributaire : Francophonie et partenariats internationaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mars 2025